Introduction

Ce guide présente quatre cas d'intégration du cadre légal dans la stratégie d'entreprise au Maroc. Les données fournies sont des éléments de référence ("highlights") et ne sauraient se substituer à un accompagnement personnalisé ou à une consultation juridique approfondie.

1. Industrie - Agroalimentaire

Cas : Entreprise agroalimentaire développant une nouvelle ligne de production de jus naturels exportables.

Aspects légaux à intégrer :

- Agrément sanitaire ONSSA, respect des normes marocaines (NM).
- Hygiène, sécurité au travail (Code du travail).
- Autorisation environnementale (Direction de l'Environnement).
- Optimisation fiscale : exonérations sur équipements industriels.
- Protection de la propriété industrielle : marque, design, recette.

Résultat : conformité réglementaire, accès à l'export, renforcement de la crédibilité.

2. Commerce - E-commerce artisanal

Cas: Plateforme e-commerce pour la vente de produits artisanaux marocains.

Aspects légaux à intégrer :

- Choix de la forme juridique : auto-entrepreneur, SARL, SAS.
- Immatriculation, ICE, affiliation CNSS.
- CGV conformes à la loi 31-08 (consommateur), droit de rétractation.
- Déclaration CNDP (protection des données clients).
- Moyens de paiement conformes à Bank Al-Maghrib.
- Conformité douanière pour l'export (PortNet, certificats).

Résultat : activité e-commerce légale et sécurisée, ouverture à l'international.

3. Services - Cabinet RH/Formation

Cas: Cabinet de conseil et formation en ressources humaines.

Aspects légaux à intégrer :

- Déclaration d'activité et agrément formation continue.
- Dépôt des supports pédagogiques à l'OMPIC.
- Déclaration CNDP si données RH traitées.
- Contrats de prestations et assurance responsabilité professionnelle.
- Facturation conforme (TVA, code fiscal, PCM).

Résultat : activité crédible, sécurisée, conforme aux attentes des entreprises.

4. Startup Tech - Application santé

Cas : Application mobile marocaine de suivi santé personnalisée.

Aspects légaux à intégrer :

- Déclaration CNDP (données santé sensibles).
- Respect des exigences du Ministère de la Santé pour la télémédecine.
- CGU solides, contrats partenaires médicaux.
- Protection de la propriété intellectuelle : marque, code source.
- Statuts adaptés à l'entrée d'investisseurs, pacte d'associés.

Résultat : application légalement structurée, sécurisée, prête à l'international.